



J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'association

Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor,
qui se tiendra le

Samedi 07 Mars 2020 à 9h00 au Lycée Agricole de La Ville Davy à QUESOY (22120).

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Lecture du rapport moral de l'année 2019 et approbation ;
2. Rapport financier de l'année 2019 et approbation ;
3. Projets, actions et budget prévisionnel pour 2020 ;
4. Questions diverses reçues au préalable (envoyées à « contact@gdsa22.fr »);
5. Examen de la cotisation annuelle et approbation ;
6. Election des administrateurs : renouvellement / remplacement des administrateurs sortants;
7. Présentation des TSA avec répartition des secteurs.

Le Président :
Christian Guespin

Suite Assemblée Générale, Le point sur Vespa Velutina par Karine RICHARD : FDGDON 22.

- **12 h 15 Repas** (traiteur), pour les inscrits au préalable.

- **14 h30 à 16h Exposés techniques :**

- Bio-sanitaire en Apiculture par notre vétérinaire référent : Dr Christian Huaux.
- Récupération possible ce jour des médicaments périmés et lanières.
- Foire aux questions, échange avec les adhérents.
- **A partir de 17h** : tombola et verre de l'amitié.

Appel à candidatures : rejoignez l'équipe du GDSA 22

Nous avons besoin de bénévoles pour le bon fonctionnement de l'association, l'organisation des rencontres, pour le site internet, etc. Rejoignez-nous !

Les candidatures sont à adresser, dès réception de cette invitation, au Président : GDSA 22 BP 3 22560 TREBEURDEN, par courrier ou par courriel (contact@gdsa22.fr), pour le 5 mars au plus tard.

Il ne peut être pris de candidatures le jour de l'Assemblée Générale.

Adhésions possibles ce jour : invitez d'autres apiculteurs à nous rejoindre.

A noter : Journée du 28 Mars 2020 :

Matin : distribution des commandes faites par les adhérents à **Route d'Or**, pots et matériel, etc.

Après-midi, vide-grenier apicole : stand gratuit pour les adhérents, forfait de 10€ pour les exposants non-adhérents au GDSA 22. Inscription avant le 20 Mars (contact@gdsa22.fr).

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site du GDSA : http://www.gdsa22.fr/
--